

Colloque Agenda 21 pour l'eau

Revitalisation des cours d'eau - Des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017



La communication, clé de la réussite

1

Stève Guerne

La communication clé de la réussite

1. Planification stratégique de la revitalisation

- Objectifs JU
- Situation actuelle

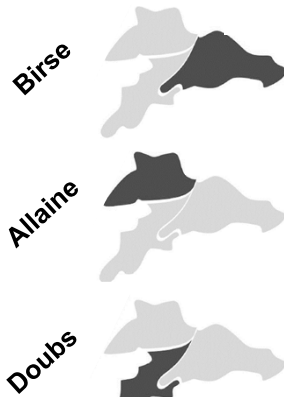
2. Communication dans le cadre des projets

- Législation
- Stratégie en 3 volets
- Approche des propriétaires / exploitants
- Participation

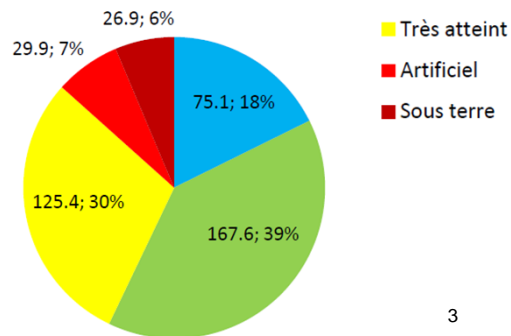
Planification stratégique de la revitalisation

Objectifs JU

182.4 km de cours d'eau sont en mauvais état, soit **43%** du réseau > moyenne nationale (**22 %**)



Ecomorphologie niveau R



Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

3
Stève Guerne

Planification stratégique de la revitalisation

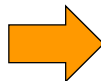
Objectifs JU

Objectifs 80 ans 47 km de cours d'eau à revitaliser

Priorités 20 ans 17.7 km Moyenne de 0.9 km/an

➤ élevée	2015-2021	7.3 km → 1.0 km/an
➤ moyenne	2022-2028	6.3 km → 0.9 km/an
➤ faible	2029-2034	4.1 km → 0.7 km/an

**PROGRAMME AMBITIEUX
POUR NOTRE CANTON**



*Ressources humaines et finances
cantonales restreintes*

Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

4
Stève Guerne

Planification stratégique de la revitalisation

Situation actuelle

6 projets réalisés
entre 2015 - 2017

En moyenne, 14 à 18 mois
pour réaliser un projet de
revitalisation

(étude préliminaire à
réception)



Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

5
Stève Guerne

Planification stratégique de la revitalisation

Situation actuelle

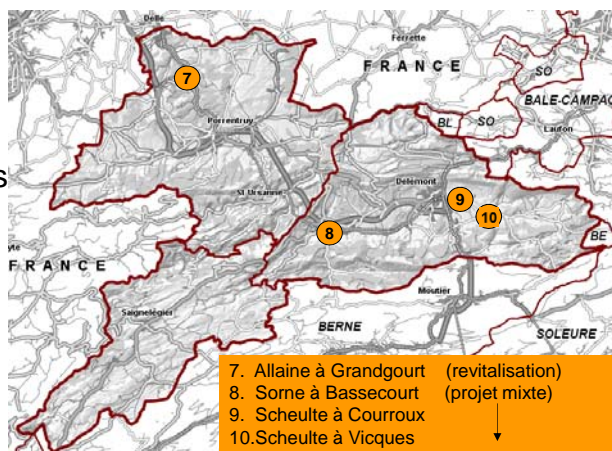
1 projet vient de
débuter

3 projets sont planifiés
jusqu'à fin 2019

Planification revitalisation:

Priorités 20 ans 17.7 km
Moyenne 0.9 km/an

A 5 ans (2015-2019) 5.75 km
Moyenne 1.153 km/an



Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

6
Stève Guerne

Communication dans le cadre des projets

Législation

LGEaux RSJU 814.20

Art. 20² L'aménagement des eaux de surface visant leur revitalisation incombe à l'Etat



Art 36¹ Le financement des mesures de revitalisation des eaux de surface incombe à l'Etat



Communication dans le cadre des projets

Stratégie en 3 volets (De l'étude préliminaire jusqu'au projet de l'ouvrage)



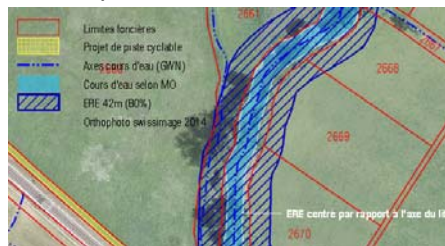
Communication dans le cadre des projets

Approche des propriétaires / exploitants



Discussions en **amont** de l'étude préliminaire

- Accompagnement d'un bureau **spécialisé en aménagement du territoire**. Le spécialisé en aménagement des cours d'eau interviendra dans un second temps.



Communication dans le cadre des projets

Approche des propriétaires / exploitants



Discussions en **amont** de l'étude préliminaire

- **Présenter** l'intention de l'Etat de revitaliser le cours d'eau à l'autorité communale



Communication dans le cadre des projets

Approche des propriétaires / exploitants



Présenter
et écouter

Discussions en **amont** de l'étude préliminaire

- **Rencontrer** individuellement chaque propriétaire et exploitant, avec l'autorité communale, et établir un p-v



Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

11

Stève Guerne

Communication dans le cadre des projets

Approche des propriétaires / exploitants



Présenter
et écouter

Discussions en **amont** de l'étude préliminaire

- **Prendre note** de l'utilisation des surfaces agricoles et des besoins (actuels et futurs) des exploitants/propriétaires



Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

12

Stève Guerne

Communication dans le cadre des projets

Approche des propriétaires / exploitants



Présenter et écouter

Discussions en **amont** de l'étude préliminaire

- Indiquer que le projet sera optimisé autant que possible selon les différentes formes envisageables de surface de la promotion de la biodiversité (SPB)

Promotion de la biodiversité dans l'exploitation agricole
Exigences de base et niveaux de qualité
Conditions – charges – contributions

Exploiter 100 en nombre de parcelles de la biodiversité	2
Exploiter 100 en nombre de parcelles de la biodiversité	2
Exploiter en nombre de parcelles de la biodiversité	2
Conditions de gestion des sols en fonction de leur état et de leur usage	1
Pratiques	10
Plantations et entretiens	10
Travaux agricoles	10
Agroécologie	10
Culture durable	10
Autres	20

Surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)	Code de culture OFAG (type)	Impu- tation	Ordonnance sur les paiements directs versés dans l'agriculture (OPD)										Loi sur la protection de la nature et du paysage
			Contribution niveau de qualité I Fr. par hectare ou arbre				Contribution niveau de qualité II Fr. par hectare ou arbre				Contribution Réseau Fr. par hectare ou arbre ZP – ZM IV		
			ZP	ZC	ZM I, II	ZM III, IV	ZP	ZC	ZM I, II	ZM III, IV			
Prairies et pâturages	611 (1)	✓	1950	1080	630	495	1485	1620	1570	1095	1000		
Prairies améliorées	612 (4)	✓	450	450	450	450	1200	1200	1100	1000	1000		
Prairies permanentes	613 (3)	✓	1900	1050	600	465	1300	1400	1400	1150	1000		
Prairies améliorées	614 (2)	✓	450	450	450	450	700	700	700	700	500		
Prairies améliorées	615 (1)	✓	450	450	450	450	700	700	700	700	500		
Prairies améliorées	616 (1)	✓	450	450	450	450	700	700	700	700	500		

Communication dans le cadre des projets

Approche des propriétaires / exploitants



Présenter et écouter

Discussions en **amont** de l'étude préliminaire

- **Rassurer** les exploitants agricoles en indiquant qu'une **expertise** sera réalisée par un bureau spécialisé en agronomie, pour évaluer l'impact du projet par rapport à la situation actuelle.



Communication dans le cadre des projets

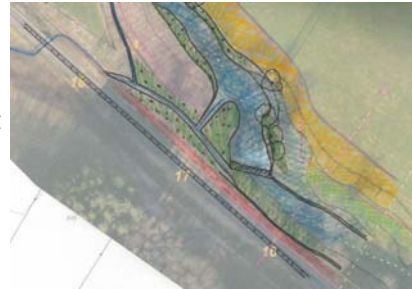
Participation

Discussions **durant** l'étude préliminaire



Faire participer

- **Actionner** le mandataire spécialisé dans l'aménagement du cours d'eau
- **Présenter** aucun plan à ce stade du projet, mais uniquement des **schémas de principe**



Communication dans le cadre des projets

Participation

Discussions **durant** l'étude préliminaire



Faire participer

- **Rassurer** le propriétaire et lui démontrant que rien n'est encore décidé définitivement à ce stade et qu'il a encore la possibilité d'influencer le projet



Source: projet R3, miste

Communication dans le cadre des projets

Participation

Discussions **durant** l'étude préliminaire



Faire participer

- Donner la possibilité aux propriétaires / exploitants de décider du choix de certaines variantes



Communication dans le cadre des projets

Participation

Discussions **durant** l'étude préliminaire



Intégrer résultats

- Démontrer, avec l'expertise agricole, les avantages et les désavantages du projet, notamment concernant les contributions.

Tableau récapitulatif des primes réalisées.

Type	Surface	Primes de base	Q1	Q2	Réseau	Total
Pâturage attenant (actuel)	32 ares	Fr. 349.-	Fr. 0.-	Fr. 0.-	Fr. 0.-	Fr. -349.-
Pâturage extensif (actuel)	61 ares	Fr. 274.50-	Fr. 274.50-	Fr. 0.-	Fr. 305.-	Fr. -854.-
Prairie extensive	44 ares	Fr. 198.-	Fr. 594.-	Fr. 0.-	Fr. 440.-	Fr. 1232.-
Pré filière ^a	16 ares	Fr. 0.-	Fr. 288.-	Fr. 0.-	Fr. 160.-	Fr. 448.-
Berge boisée	67 ares	Fr. 0.-	Fr. 1809.-	Fr. 1541.-	Fr. 670.-	Fr. 4020.-
					Solde	Fr. 4497.-

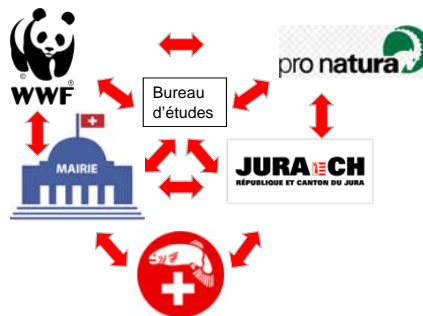
Communication dans le cadre des projets

Participation



Discussions **durant** l'étude préliminaire

- **Ouvrir** la participation aux associations (nature, paysage, pêcheurs, etc.), une fois que les propriétaires et exploitants ont adhéré au projet



Communication dans le cadre des projets

Participation



Discussions **durant** l'étude préliminaire

- **Intégrer** les doléances qui ont été convenues entre le MO la commune, les exploitants et les associations



Communication dans le cadre des projets

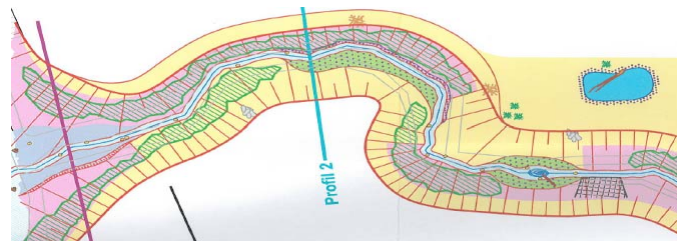
Participation



Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

Lancement du projet de l'ouvrage

- nb: dans les situations simples, quand l'aménagement souhaité s'impose comme étant la seule variante possible, le canton du Jura débute l'étude directement au stade du projet de l'ouvrage.



Stève Guerne

Communication dans le cadre des projets

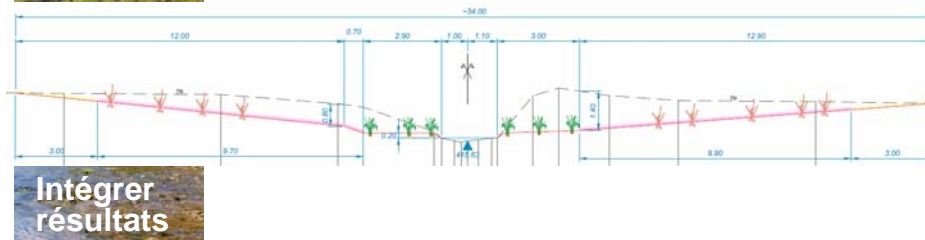
Participation



Colloque Agenda 21 pour l'eau
Revitalisation des cours d'eau – des solutions pour une multiplicité de tâches
Lucerne - 13 novembre 2017

Elaboration du projet de l'ouvrage

- Examen du projet auprès des services concernés



22

Stève Guerne

Ruisseau de la Motte

(démarrage étude mai 2014)



21

Photo bureau Biotec

Ruisseau de la Motte

(réception en septembre 2015)



22

Photo bureau Biotec

Merci pour votre attention



Photo bureau Biotec